

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN ASSAINISSEMENT EN CHARGE DU DIAGNOSTIC PERMANENT (H/F)

Date de publication : 05/07/2022

Lieu de travail : Ville-la-Grand

Filière : Technique

Poste à pourvoir au plus vite

Type de contrat : Poste vacant

Statut : contractuel ou titulaire

Catégorie statutaire : Cat. C Adjoint technique
Cat. B – Technicien

Rémunération : Selon profil

La Direction de l'Eau et de l'Assainissement garantit l'accès à une eau potable de qualité et en quantité. Elle assure le traitement et la gestion des eaux usées via son réseau d'assainissement.

Au sein du pôle « pilotage du réseau », mettre en œuvre les actions relatives au diagnostic permanent et au retour à la conformité réglementaire en synergie et complémentarité avec deux agents

Organiser, planifier et mettre en œuvre les campagnes de recherches d'eaux claires parasites. (18 points de sectorisation, 27 postes de refoulement).

Développer une vision générale des eaux claires parasites pour hiérarchiser les actions

Coordonner ces actions complémentaires et correctives (ITV, contrôle de raccordement, suivi des nappes...)

Vos missions :

1. Mesure des charges hydrauliques dans les canalisations
 - Exploiter, maintenir en état et développer les points de sectorisation sur les réseaux d'assainissement
 - Assurer régulièrement des traçages au sel pour caler les coefficients d'écoulement, produire des calculs d'incertitude de mesure
 - Quantifier et qualifier les eaux claires parasites transitant par les points de sectorisation et les postes de refoulement (mesure, prélèvement...)
 - Coordonner les actions complémentaires ou correctrices (pose de piézomètres, inspection télévisée, contrôle de raccordement...)
 - Développer une vision et une connaissance générale de l'impact de ces eaux claires par bassin versant et sous bassin versant
 - Utiliser ces données pour permettre de réduire l'impact des eaux claires parasites sur la problématique de la non-conformité réglementaire du système de collecte.
 - Travailler en trinôme avec l'agent d'exploitation chargé de la métrologie et le deuxième agent en charge du diagnostic permanent
2. Participation aux missions d'auto-surveillance du pôle :
 - Participer au suivi de l'auto-surveillance des réseaux d'assainissement (déversoir d'orage, suivi des bilans...)
 - Participer au suivi de l'installation de télégestion au quotidien : superviseurs, automates, capteurs et systèmes de radio numérique...
 - Assurer un reporting quotidien au responsable du pôle pilotage de réseaux
 - Participer à la mise en place de la validation de données, au suivi des données réglementaires à déposer sur le portail internet
3. Participer à la réalisation de recherche pollution ou tout autre intervention d'exploitation des réseaux d'assainissement

Nous recherchons :

- Titulaire au minimum d'un BAC+2 dans le domaine technique
- Expérience similaire souhaitée
- Permis B obligatoire
- Avoir des connaissances en chaînes de mesure, instrumentation, hydraulique à surface libre.
- Connaître le fonctionnement des réseaux d'assainissement
- Maîtriser les mathématiques de niveau BAC+2 scientifique
- Maîtriser le fonctionnement des réseaux d'assainissement
- Maîtriser les outils informatiques (suite office) et être capable d'appréhender des logiciels spécifiques
- Connaître les bases de la gestion de projet
- Capacité à découvrir, à apprendre dans les domaines non maîtrisés ou non connus

Organisation de travail :

Travail sur 5 jours, 39h, 25 jours de congés annuels, 22 jours RTT,
Horaires du lundi au jeudi 08h00 – 12h00 / 13h15 – 17h15 et le vendredi 08h00 – 12h00 / 13h15 – 16h15
Astreinte

Les petits plus (sous certaines conditions en fonction du contrat et de l'ancienneté) :

Prime annuelle, Proposition de logement durant 6 mois. Complément indemnitaire annuel, Tickets restaurants, remboursement trajet domicile-travail (abonnement train, bus et tram uniquement), Participation d'Annemasse Agglo à la protection sociale complémentaire des agents (sous conditions d'ancienneté), comité d'entreprise : le CNAS (Comité National d'Action Sociale, sous conditions d'ancienneté).

Vous souhaitez en savoir plus sur le territoire avant de vous installer ?

Vous trouverez des informations pour vous aider dans la brochure

["S'installer sur le territoire d'Annemasse Agglo".](#)

Merci d'adresser votre candidature
**(CV accompagné OBLIGATOIREMENT d'une lettre de motivation,
des trois dernières évaluations d'entretien)**
à Monsieur le Président d'Annemasse Agglo, en précisant l'intitulé exact du poste, par
mail à :

recrutement@annemasse-agglo.fr

www.annemasse-agglo.fr

